



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



RFO n'est pas la voix du gouvernement

Mais revenons quelque temps en arrière. Au départ, Annick Girardin (députée PS de Saint-Pierre et Miquelon) est invitée du journal, ensuite le Secrétariat d'état l'apprend, puis, Yves Jégo est également invité du journal, ensuite encore l'invitation faite à Annick Girardin est annulée et reportée au lendemain. C'est de la direction générale de RFO qu'est venu l'ordre d'inviter Monsieur Jégo toute affaire cessante!

Le politique et le médiatique ont toujours de bonnes raisons de se faire des chicaneries. Toutefois, en ce qui concerne l'information, on touche d'emblée des valeurs avec lesquelles il convient de ne pas jouer en France : la liberté et le pluralisme de la presse.

Depuis sa nomination au secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, il y a 13 mois, Yves Jégo a souvent laissé le souvenir d'un politique peu concerné par ces valeurs dans les stations de RFO, se montrant parfois méprisant et insultant avec le personnel de l'entreprise publique.

Les journalistes et les personnels techniques de RFO n'ont pas à faire acte de reconnaissance du pouvoir d'un Secrétaire d'Etat en adoptant une attitude de servile déférence. Ce sont des journalistes et des personnels techniques comme les autres.

Yves Jégo doit savoir que les journalistes de RFO sont aussi indépendants et objectifs que leurs confrères de France Télévisions, et les rédactions de RFO ne peuvent être un prolongement du service de presse du ministère.

Les journalistes et les personnels techniques de RFO attendent de la direction de France Télévisions qu'elle préserve la liberté de la presse dans les stations.

La CFDT Médias, qui dénonce régulièrement les dérives constatées dans cette ère étouffante de l'information, soutient les journalistes et tous les personnels de RFO dans leur légitime refus des pressions politiques et demande à la direction de France Télévisions de préserver de toute atteinte le domaine de libre expression de ses journalistes, y compris en outre-mer !

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdo (<http://www.cfdt-publihebdo.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)